

Commune de Genolier Conseil communal

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2021

1. ACCEPTATION du préavis 07/2021

concernant le renouvellement du contrat de Parc avec l'Association parc naturel régional Jura vaudois

2. ACCEPTATION du préavis 08/2021

concernant le budget communal 2022

3. ACCEPTATION du préavis 09/2021

relatif à la détermination du Plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2021-2026

4. ACCEPTATION du préavis 10/2021

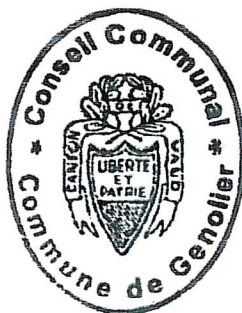
concernant l'ajout d'un alinéa 5 à l'article 56 du Règlement du Conseil communal de Genolier

Genolier, le 9 décembre 2021

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président

Nicolas Bolay



La Secrétaire

Laurence Werlen

Président : Nicolas Bolay
Ch. de la Branche 7
1272 Genolier

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch